

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

Au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil Municipal de Vernier

Tous à l'eau !

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux.

Il fut un temps, que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître, où les jeunes résidents des Avanchets avaient le privilège d'accéder, les dimanches matin, au bassin de l'École Jura. À cette époque révolue, moyennant une somme modique (0.50 centimes par heure), et sous la surveillance attentive d'un maître-nageur, nous, enfants, avions l'opportunité, durant les mois d'hiver, de profiter de ce bassin. Chaque dimanche matin, entre 20 et 30 enfants se réunissaient pour participer à cette activité, rendue facile et accessible à bon nombre d'enfants de la cité.

L'activité se déroulait de 09h00 à 12h00, offrant ainsi une fenêtre de loisirs bienvenue. En envisageant éventuellement une adaptation du prix, nous croyons fermement que l'optimisation des structures, telles que les bassins de piscine scolaire, devrait être envisageable.

Cette initiative, au-delà de ses avantages récréatifs, contribuait à renforcer le lien communautaire au sein de notre quartier. Pourrait-elle être remise en place et éventuellement étendue à Vernier-Place ? Une telle démarche pourrait favoriser l'inclusion sociale et le bien-être des jeunes habitants de notre cité.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

Invite le Conseil administratif :

- *Évaluer la possibilité d'ouvrir les bassins d'Avanchet-Jura les dimanches matin à un tarif abordable pour les enfants de la cité.*
- *A étendre cette animation aux autres bassins scolaires.*
- *Déterminer les coûts opérationnels associés et communiquer ces conclusions à la commission ad hoc.*

Pour le groupe MCG
Ana Roch